



BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 25 Avril 2019

CB/VP

1. Travail des commissions :

- Matériel :

La commune a fait l'acquisition d'une tondeuse autoportée auprès de la société Bernard Matériels Agricoles à Dagneux, pour la somme de 4 548 € TTC.

- D.E.C.I (Défense Extérieure Contre l'Incendie) :

Afin de renforcer la défense incendie au hameau des Cordelières, une réserve d'eau de 120 m³ a été installée sur place. Le terrassement et la maçonnerie ont été réalisés par l'Entreprise FOURMY de Pizay. La Société de manutention MERCIER LAVALT de Miribel a été chargée de mettre en place dans une immense fosse la citerne de 18 m de long et pesant 11 tonnes. Une opération très délicate qui s'est très bien déroulée, pour un coût total de 35 825 € TTC.

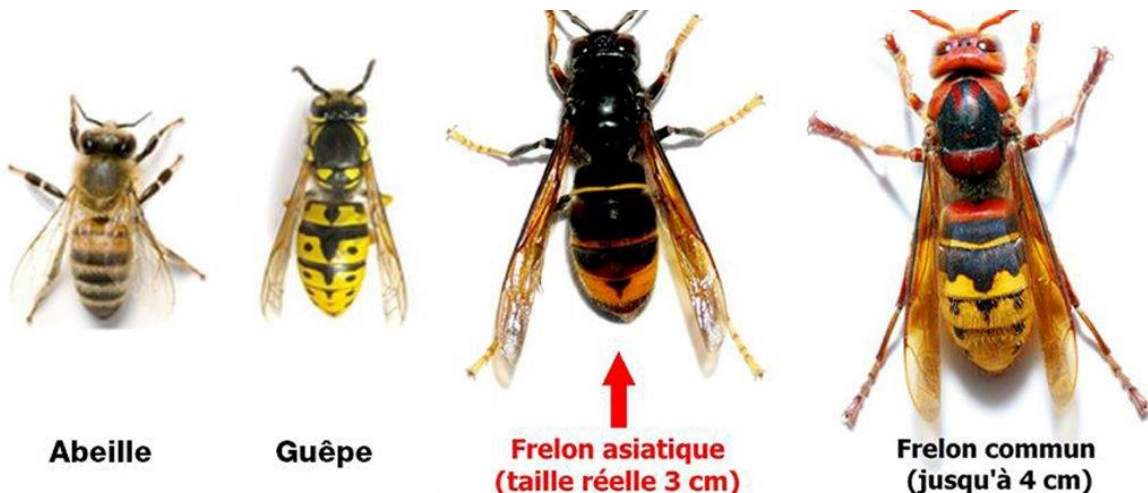
2. Informations pratiques :

- Le frelon asiatique :

Cette espèce exotique envahissante est de plus en plus présente sur les communes du territoire rhônalpin. Elle constitue aussi bien une menace pour la biodiversité (dont les abeilles) que pour la santé publique. La FRGDS (Fédération Régionale des Groupements de Défense sanitaire) Rhône-Alpes est en charge de la surveillance et de la destruction des nids de frelon asiatique. Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

⇒ Sur le site internet : [Plateforme signalement](#)

⇒ En téléchargeant l'application mobile : « Frelon Asiatique ».



- **Collecte vêtements :**

Le collecteur HUMANA de couleur bleue installé fin 2017 à côté des colonnes à verre, a permis de récupérer en tout 3 169 kg de textiles en 2018. Ceci représente un peu plus de 60 kilos en moyenne par passage pour l'année 2018. Pour information, en 2019 chaque français, devrait générer en moyenne 10 kilos de résidus textiles.

- **Sacs jaunes :**

La distribution des sacs jaunes aura lieu les :

- ⇒ **Vendredi 10 mai de 16 h à 19 h en mairie ;**
- ⇒ **Vendredi 17 mai de 16 h à 19 h en mairie.**

3. Informations administratives :

- **Cérémonie du 08 mai :**

La commémoration de l'armistice de 1945 aura lieu le mercredi 08 mai à 11 h 30 au monument aux morts, avec la présence de la clique. Elle sera suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes.

- **École :**

Les inscriptions se feront le 07 mai 2019, se renseigner auprès des écoles pour les horaires.

- **Élections européennes du 26 mai 2019 :**

→ **Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h.**

Chaque inscrit sur la liste électorale recevra une nouvelle carte d'électeur qui sera distribuée dans les boîtes aux lettres courant mai.

- **Secrétariat de mairie :**

Marlène MARGET a fait valoir ses droits à la retraite au 01 mai 2019. Son poste à temps plein sera repris par Carole RUEL actuellement en poste à mi-temps. Sébastien BOUSSELIN a été recruté pour assurer le mi-temps en remplacement de Carole RUEL

